

Des 4 coins de Chazel

Nov-Déc 2017

Chazel, vol. 7, no 11-12

Joyeuses Fêtes



À L'INTÉRIEUR :

**ACTIVITÉS DE NOEL : ENFANTS ET FABRIQUE
INFORMATIONS SALLE COMMUNAUTAIRE**

****VEUILLEZ NOTER QUE LE CALENDRIER DES COLLECTES ET CELUI
DES SÉANCES DU CONSEIL VOUS SERONT ACHEMINÉS
SÉPARÉMENTS AU MOIS DE DÉCEMBRE**

SALLE COMMUNAUTAIRE

Comme vous l'avez sûrement entendu dernièrement dans les médias, l'aide financière de la part du gouvernement a été officiellement annoncée. Le projet d'environ 900 000\$ sera financé à 75% par le gouvernement du Québec. D'une part, 65% des frais de construction sont financés par le programme Infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) et un autre 10% par le programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur cette aide très précieuse afin de réaliser ce projet de longue haleine. Les travaux qui seront réalisés par la firme rouynorandienne Triax Construction débuteront au printemps 2018. En attendant, voici un petit aperçu du futur édifice.

*Aperçu de l'édifice selon les plans établis par la firme d'architecture ArtCad



NOEL DES ENFANTS



Comme à chaque année, la municipalité de Chazel soulignera l'arrivée du temps des fêtes avec une petite activité pour les enfants. Les enfants de moins de 8 ans sont invités à venir rencontrer le père-noël dimanche, le 10 décembre 2017 entre 13h00 et 15h00. Les enfants devraient recevoir leur invitation dans la semaine du 27 novembre au 1^e décembre. Si ce n'est pas le cas, veuillez contacter le bureau municipal pour nous en aviser le plus rapidement possible au 819-333-4758.

RAPPEL COMITÉ DÉVELOPPEMENT ET URBANISME

Avec le nouveau mandat de notre conseil municipal, nous sommes en train de recomposer les comités de développement et d'urbanisme. Si vous souhaitez vous impliquer dans le processus des décisions qui sont prises à ces deux niveaux, nous vous invitons à nous contacter au 819-333-4758. Il s'agit d'environ 4 à 5 réunions par année dépendamment des projets qui sont développés. Une petite rémunération sera maintenant prévue pour la participation à ces deux comités.

CHRONIQUE VERTE



MON BEAU SAPIN

Mon beau sapin, roi des forêts... lequel choisir... naturel ou artificiel ? Sachez que les deux ont des points positifs et négatifs. Cependant, il semble que le sapin naturel aurait moins d'impact sur notre environnement.

Le sapin naturel

Il faut tout au plus une quinzaine d'années afin de produire un sapin naturel. Au cours de sa croissance, le sapin, comme tous les arbres, produit de l'oxygène, séquestre du carbone et contribue à la réduction des gaz à effet de serre. Le Québec compte plusieurs producteurs de sapins, dont quelques-uns sont présents dans la région. Après son utilisation, le sapin peut être apporté à l'écocentre où il sera valorisé.

En revanche, la transformation du sapin en compost, paillis ou combustible, fera en sorte de libérer le carbone. Mentionnons également que plusieurs producteurs de sapins utilisent des engrais chimiques et des pesticides.

Le sapin artificiel

Le sapin artificiel est fait de plastique (PVC) et de métal. Sa fabrication nécessite des combustibles fossiles non renouvelables, principalement du pétrole. Ce type de sapin est généralement produit en Asie. La pollution générée par cette production est non seulement liée à leur fabrication, mais aussi à leur transport. En fin de vie, le sapin artificiel n'est pas recyclable.

Bien entreposé, un arbre artificiel peut durer plusieurs années. Toutefois, une étude menée par la firme québécoise Ellipsos précise qu'en moyenne, un sapin artificiel conservé 6 ans aura une empreinte carbone 3 fois plus lourde que le sapin naturel en termes de changements climatiques et d'appauvrissement des ressources naturelles. Il vous faudra garder votre arbre artificiel plus de 20 ans pour qu'il l'emporte sur le sapin naturel.

Sources : <https://fr.davidsuzuki.org> et <https://equiterre.org>

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et l'écocentre seront **FERMÉS** du 23 au 26 décembre 2017 ainsi que du 30 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement.

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Intentions des messes

Dimanche 19 novembre 9 heures 30

*Pour Solange Labranche - Par Henri Guertin

*Pour Patrice Guertin - Par Henri Guertin

Dimanche 26 novembre 9 heures 30

*Pour Roch Veillette, 2^e anniversaire du décès

- Par ses sœurs Andrée et Marie

*Pour Jean-Noël Veillette, 79^e anniversaire du décès

- Par ses sœurs Andrée et Marie

Dimanche 3 décembre 9 heures 30

*Pour Michel Lacroix, 11^e anniversaire du décès

-Par ses tantes Andrée et Marie

*Pour Marie-Anna Saint-Amand, 4^e anniversaire du décès

-Par ses nièces Andrée et Marie

Dimanche 10 décembre 9 heures 30

*Pour Jean-Guy Bisson - Par la collecte aux funérailles

Dimanche 17 décembre 9 heures 30

*Pour faveur obtenue - Par une paroissienne

Dimanche 25 décembre **Messe de Noël** 10 heures 30

*Pour Jean-Marie Bouchard, 17^e anniversaire du décès

- Par Armande Bouchard

*Pour Joseph Hilaire Bouchard, 7^e anniversaire du décès

- Par Ghislaine Boulianne

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Intentions des messes (Suite)

Dimanche 31 décembre 9 heures 30

*Pour Welly Veillette, 34^e anniversaire du décès

- Par ses sœurs Andrée et Marie

Lundi 1^{er} janvier **Messe du Jour de l'An** 9 heures 30

*Pour Adélarde Veillette - Par la famille

Dimanche 7 janvier 9 heures 30

*Pour Marc Lacroix, 1^{er} anniversaire du décès

- Par Raymond Lacroix

Dimanche 14 janvier 9 heures 30

*Pour Marc Lacroix, 1^{er} anniversaire du décès

- Par ses tantes Andrée et Marie

Dimanche 21 janvier 9 heures 30

*Pour Jean-Guy Bisson - Par la collecte aux funérailles

Le coin des finances Merci de votre générosité!

19 novembre : Collecte pour Solidarité inter-paroissiale.

OCTOBRE: Revenus: 177\$ Dépenses:842,67\$ DÉFICIT: (665,67\$)

Capitation : 0\$ Pour 2017, nous avons reçu : 2 170\$, notre objectif est de 3 500\$.

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Vous n'avez pas le temps de cuisiner?

En prévision de Noël, je suis disponible pour faire des pâtés à la viande à 5\$ chacun, au saumon à 7,50\$ chacun, au poulet ou mexicains à 7\$ chacun, des tourtières du Lac Saint-Jean à 8\$ chacune et des desserts variés : tartes, gâteaux, bûches de Noël à 5\$ chacun. Vous pouvez les commander dès maintenant. Armande Bouchard, 819-333-6178.

Aussi, après la messe du 17 décembre, au bureau municipal, il y aura vente de nourriture. Venez faire des provisions tout en encourageant la fabrique. Le choix sera varié :

- pâtés, tartes, gâteaux faits par Armande Bouchard,
- sauce à spaghetti, fudge, sucre à la crème, galettes faits par Lisette Provencher et Manon Michaud,
- desserts variés faits par des paroissiennes.

Tous les profits seront versés à la Fabrique Saint-Janvier. L'année passée, cette activité fut un grand succès. Nous sommes confiants que cette année encore, vous y participerez en grand nombre et que vous serez ravis de déguster des plats tous plus délicieux les uns que les autres. Merci de votre encouragement!

La Fabrique de la paroisse Saint-Janvier



FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Levée de fonds au profit de la Fabrique Saint-Janvier

Afin d'augmenter les revenus financiers de la Fabrique, nous organiserons un tirage de dindes qui aura lieu après la messe du 17 décembre. Vous pourrez vous procurer des billets pour participer à ce tirage auprès de Armande Bouchard, des marguilliers ou lors des messes. Coût des billets : 1\$ chacun ou 12 billets pour 10\$.

Nous solliciterons aussi différents organismes et commerces afin d'obtenir des dons en argent. Les paroissiens et paroissiennes, même s'ils ne seront pas sollicités personnellement, pourront aussi faire des dons qui seront tous très appréciés.

À toutes les personnes qui participeront à notre levée de fonds annuelle, merci infiniment pour votre soutien et votre générosité!

Le conseil de la Fabrique Saint-Janvier de Chazel

Message important La Caisse Desjardins nous informe que dorénavant les chèques faits à la Fabrique de la paroisse Saint-Janvier de Chazel devront être faits comme suit :

. pour payer la capitation ou faire des dons :

La Fabrique de la Paroisse de Saint-Janvier de Chazel

. pour payer des messes :

La Fabrique de la Paroisse de Saint-Janvier de Chazel pour messes

. pour le cimetière :

La Fabrique de la Paroisse de Saint-Janvier de Chazel pour Cimetière

Ceci afin de nous conformer au nom sous lequel la Fabrique est enregistrée depuis le 1^{er} janvier 1966. Merci!

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Paniers de Noël

Les familles qui désirent recevoir un « Panier de Noël » doivent remplir et signer le formulaire de demande avant le 3 décembre. Une photocopie des preuves de résidence, de revenu ainsi que d'enfants à charge devront obligatoirement y être joints. Pour obtenir un formulaire, communiquez avec Nicole Veillette, 819-333-5317. La distribution des paniers de Noël se tiendra le 17 décembre 2017.

Les personnes célibataires ou les couples sans enfant qui veulent obtenir un Panier de Noël doivent s'adresser elles-mêmes au Centre Saint-André.

Toutes les personnes qui sont intéressées à participer à cette grande campagne peuvent apporter des denrées non périssables ou des dons en argent jusqu'au **10 décembre**, au bureau municipal. Grâce à votre aide, vous pouvez contribuer au bonheur des familles et enfants les plus démunis d'Abitibi-Ouest afin qu'elles puissent célébrer Noël dans la dignité. Notre mission est d'offrir à chaque famille dans le besoin, un panier de denrées en plus d'un cadeau personnalisé à chaque enfant.

Myène Gagnon Guénette, coordonnatrice de la Fondation.



MESSAGE DE LA BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES

L'hiver a déjà commencé à frapper à nos portes. Il faut donc penser à sortir nos pelles, souffleurs à neige, gratte... Comme tout imprévu n'arrive pas toujours chez les autres, il faut prévoir une facilité d'accès aux services d'urgence tels que pompiers, ambulanciers et policiers, en déneigeant correctement votre entrée de cours, ainsi que les accès de la maison (portes, galeries...).

Qui dit hiver, dit aussi température froide. Pour remédier à cela, beaucoup de personnes chauffent leur demeure au bois. Il est important de laisser une bonne distance entre le poêle à bois et tout objet qui se trouve à proximité. Vient avec le chauffage au bois, le ramonage. Un bon ramonage permet de décoller les résidus qui se trouvent sur les parois intérieures de la cheminée et permet un meilleur fonctionnement de celle-ci.

On a beau avoir le meilleur poêle à bois, une cheminée en excellent état et bien ramonée, mais si les tuyaux qui relient le poêle à bois à la cheminée ne sont pas en bon état, le danger d'incendie persiste.

Dans les lignes qui suivent, je vous fais part d'un communiqué tiré du Ministère de la Sécurité publique.

Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!

Les risques d'incendies demeurent présents, même durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent l'importance d'être vigilant en vous réitérant quelques conseils pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

L'avertisseur de fumée

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées;
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable;
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour obtenir plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des Fêtes, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Votre service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes.

Roger Alain
Dir. Adjoint

Pour nous joindre :

Par la poste ou en personne :

752, 1ere Avenue Ouest
Chazel (Qc) J0Z 1N0

Par téléphone :

819-333-4758



Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, Mardi et Jeudi

9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

****Veuillez prendre note que le bureau sera fermé pour la période des fêtes, du 21 décembre au 3 janvier inclusivement.***

Merci à notre commanditaire

Comité Bellefeuille

595A, Principale, Authier (Qc) J0Z 1C0

Tél : (819)782-3297

Fax : (819)782-3301



***Le journal fera relâche pour le mois de décembre.
De retour en Janvier 2018. Joyeuses fêtes à tous!***

Prochaines séances du conseil municipal :

5 décembre 2017

9 janvier 2018